

CM1 · FICHE 164502

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Quel métier désigne une personne qui prépare et cuit le pain ?

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Quel métier désigne une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque ?

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

3. Définition : « Personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque ». Retrouve le métier.

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

4. Définition : « Personne qui réalise des photographies ». Retrouve le métier.

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

5. Définition : « Personne qui prépare des pâtisseries ». Retrouve le métier.

Réponse : pâtissier

Un pâtissier est une personne qui prépare des pâtisseries.

6. Définition : « Personne qui répare des chaussures ». Retrouve le métier.

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

7. Définition : « Personne qui vend et compose des bouquets ». Retrouve le métier.

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

8. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « vend et compose des bouquets » ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

9. Quel métier désigne une personne qui répare des montres et des horloges ?

Réponse : horloger

Un horloger est une personne qui répare des montres et des horloges.

10. Définition : « Personne qui répare des montres et des horloges ». Retrouve le métier.

Réponse : horloger

Un horloger est une personne qui répare des montres et des horloges.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.